

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie renforce les compétences des fonctionnaires du parlement de la transition du Gabon en légistique, actes non législatifs et protocole

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie renforce les compétences des fonctionnaires du parlement de la transition du Gabon en légistique, actes non législatifs et protocole

Du 17 au 21 février 2025, l'APF a organisé à Libreville une session de formation à destination des fonctionnaires parlementaires du Gabon. Cet atelier, inscrit dans le cadre du programme Geoffrey-Dieudonné, a été rendu possible grâce au financement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique), en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie.

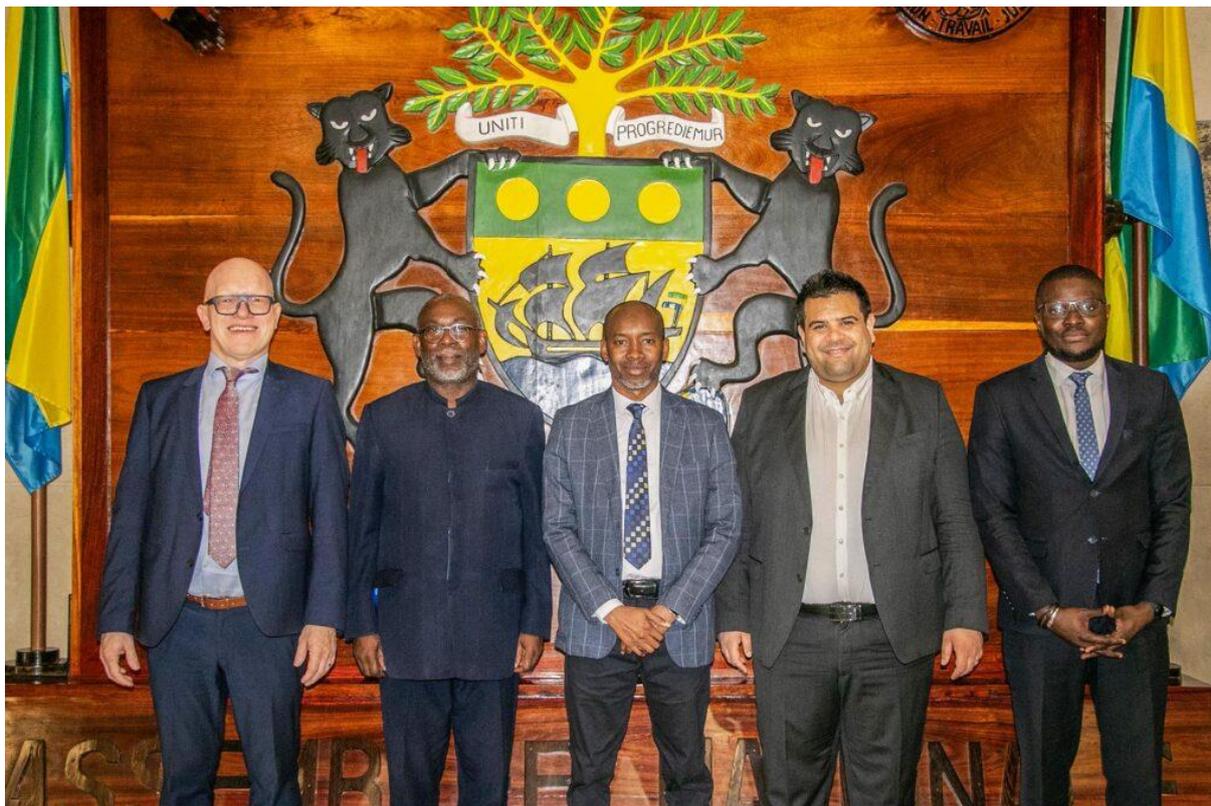
L'ouverture des travaux a été présidée par **Aurélié Boutogou**, Première Secrétaire générale adjointe, représentant le Président de l'Assemblée nationale de transition du Gabon.

Durant cette session, les participants ont approfondi plusieurs thématiques essentielles au bon fonctionnement parlementaire, notamment :

- l'élaboration et le dépôt des textes de loi ;
- le processus d'examen législatif en commission et en séance plénière ;
- la rédaction et l'utilisation des actes non législatifs ;
- les outils et méthodes pour une retranscription efficace des débats parlementaires ;
- les règles diplomatiques et protocolaires ;
- l'organisation des missions officielles et des activités institutionnelles ;
- la présentation des opérateurs de la Francophonie, avec un focus sur l'Université Senghor.

Les formations ont été assurées par des experts reconnus :

- **Zied Ayari**, enseignant-chercheur tunisien à l'Université Senghor (Égypte) ;
- **Luc Schumacher**, responsable des comptes rendus parlementaires au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- **Guillaume Rendambo**, diplomate et enseignant-chercheur gabonais ;
- **Siddiq Nondichao**, coordonnateur du programme des alumni de l'Université Senghor.



Une cinquantaine de fonctionnaires parlementaires issus du Sénat et de l'Assemblée nationale de transition du Gabon ont activement participé aux échanges, partageant leurs expériences et approfondissant leurs compétences sur ces thématiques clés.

La session s'est conclue par la remise des attestations de participation, suivie d'une évaluation, dont les résultats permettront d'attribuer un certificat aux participants ayant satisfait aux exigences académiques.

Jean-Luc Toung Ondo, Directeur général des services législatifs de l'Assemblée nationale de transition gabonaise, a conclu les travaux.

Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des enseignements reçus, qui contribueront à renforcer l'efficacité et la rigueur du travail parlementaire au Gabon.